

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1981)  
**Heft:** 592

**Rubrik:** À suivre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Reprivatisation: une école fribourgeoise

On connaît la campagne du professeur Walter Wittmann, de l'Université de Fribourg, en faveur d'une reprivatisation d'un grand nombre de tâches publiques. Or, la question de la reprivatisation a déjà été abordée il y a quelques années dans le cadre de la même Université. En effet, dans le livre «La politique économique de la Suisse», «mélanges» en l'honneur de Jean Valarché, professeur ordinaire de politique économique, publié à l'occasion de son sixième anniversaire, en 1977, on trouve un texte signé Ernst-Bernd Blümle et Pierre Rime et intitulé «La reprivatisation comme solution au problème du degré d'adaptation des administrations publiques».

L'article démarre sur un paragraphe posant clairement le problème: «L'opinion publique, suivant en cela la conception reçue des Classiques, considère généralement comme un mal nécessaire

l'administration née de la création de l'Etat moderne. En effet, si l'homme de la rue ne conteste pas la nécessité évidente de l'administration publique, le jugement qu'il porte sur l'activité administrative est, pour plusieurs raisons, habituellement négatif.» Et cette étude d'économie d'entreprise d'utiliser la théorie du «planned organizational change» pour montrer qu'on obtiendra une réforme et une réduction des coûts en menaçant l'administration de reprivatisation: «Cette pression sociale pourrait être suffisante pour forcer ce système à une meilleure adaptation aux conditions changeantes de l'environnement social dans lequel il évolue. Telle est la thèse que nous avançons, et qu'il conviendrait de vérifier avec plus d'attention.»

Blümle/Rime en 1977, Wittmann en 1981: assistons-nous à la naissance d'une école néo-classique ou archéo-libérale fribourgeoise au moment où on rappelle l'influence de l'Union de Fribourg, de 1884 à 1891, dans l'élaboration de l'encyclique «Rerum Novarum» sur la question sociale et pour s'opposer au libéralisme du temps sous toutes ses formes?

Allende demeure un des épouvantails favoris dans les grandes fresques du péril rouge (pour plus de détails, les délires de Suzanne Labin dans le «Nouveliste»). Revenir à la réalité, c'est donc trouver d'autres sources d'information. Voyez par exemple le travail de l'Aida, Association internationale de défense des artistes, qui en Suisse tente de recueillir des fonds (CCP 12-5898 à Genève) pour aider des cinéastes chiliens à prendre la parole, en l'occurrence, et très précisément, à tourner clandestinement un film sur un charnier, découvert il y a quelques mois, où étaient entreposés les corps de prisonniers exécutés (soirée de soutien ce 27 mai à Genève, Uni II).

\* \* \*

Droit de cité au vélo! Il faut vraiment que la vogue

ait pris de l'ampleur pour que le mouvement de revendication pour gagne Lausanne, avec ses rues pentues à décourager les mollets les mieux entraînés: une pétition vient d'être lancée «pour un trafic vélo plus sûr» par la section vaudoise de l'Association suisse des transports (adresse utile: c.p. 2063 1002 Lausanne), demandant instamment aux autorités communales lausannoises de promouvoir, d'encourager, de permettre l'usage des cycles dans l'agglomération (manifestation/défilé de soutien, samedi 23 mai, à l'occasion de la Journée suisse du vélo).

### PRESSE

## La cote d'amour de «Blick»

«Blick» est vraiment un cas à part. Lancée depuis des semaines dans une campagne hargneuse de contrôle et de censure des programmes de la radio et de la télévision suisse alémanique (encore un show international que nous ne verrons pas!... à la porte, les journalistes négligents! et ainsi de suite), la feuille de boulevard helvétique ne cesse de battre des records de diffusion.

En juin 1977, son tirage contrôlé était de 271 889 exemplaires. En avril 1980, «Blick» avait encore progressé pour atteindre la barre des 280 868, une hausse relativement faible, mais évidemment un sommet inégalé en Suisse. En mai de cette année, un nouveau contrôle officiel laisse apparaître un bond de 19 729 exemplaires pour une année: pour la première fois dans notre pays un quotidien dépasse le tirage de 300 000 exemplaires (exactement: 300 957).

De quoi donner des idées aux responsables de Ringier qui planchent actuellement sur les moyens de relancer les «Luzerner Neueste Nachrichten», sur la mauvaise pente (commerciale, en tout cas) après le départ de leur rédacteur en chef Tobler, au point d'abandonner au «Vaterland» la première place dans la région lucernoise, clef du marché publicitaire en Suisse centrale.